

COMMUNE D'AINGERAY



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 avril 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers présents : 8
Nombre de Conseillers votants : 10
Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances et après convocation légale, sous la présidence, M. FONTAINE André, Maire.

Etaient présent(e)s : M. COTTRELLE Sylvain, Mme CURÉ Emilie, M. DINEE Olivier, M. FONTAINE André, Mme FRAULOB Odile, M. PREVOST Jean-Luc, M. RISSER Xavier, M. ROUCHON Alain.

Membre(s) Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme JEZEQUEL Valérie à M. FONTAINE André
M. HALLER Philippe à M. COTTRELLE Sylvain

Membre(s) Excusé(s) : M. DUROUCHARD Damien

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme FRAULOB Odile ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Approbation du dernier CM

1. Taux des indemnités adjoints
2. Approbation du Compte financier Unique
3. Affectation du résultat
4. Vote des taxes
5. Vote du budget primitif
6. Questions diverses

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune remarque n'est apportée. **APPROUVÉ à l'unanimité**

01 - TAUX DES INDEMNITES DES ADJOINTS

A la suite de l'élection du 4^{ème} adjoint lors du Conseil Municipal en date du 13 mars 2025, Monsieur le Maire informe que l'enveloppe globale est de 46% (taux inchangé). Il propose donc les taux d'indemnités suivants (basé sur l'indice 1027). Ces taux sont applicables dès le 1^{er} avril 2025.

- 🚩 1^{er} adjoint : 15 %
- 🚩 2^{ème} adjoint : 13 %
- 🚩 3^{ème} adjoint : 11 %
- 🚩 4^{ème} adjoint : 7 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** la répartition des taux des indemnités des adjoints à compter du 1^{er} avril 2025.

02 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Pour rappel, le Compte Financier Unique (CFU) reprend les dépenses et recettes réalisés en 2024, concordant avec la Trésorerie.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chap.	désignation	réalisé
011	Charges à caractère général	96 836,41 €
012	Charges de personnel	42 184,23 €
014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	104 120,19 €
66	charges financières	28 469,56 €
67	Charges exceptionnels	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		271 610,39 €
22	Dépenses imprévues	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 742,46 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES		9 742,46 €
TOTAL DEPENSES REELLES ET ORDRES		281 352,85 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
TOTAL GENERAL		281 352,85 €

Recette - Dépense : 174 180,76 €

Recettes		
Chap.	désignation	réalisé
70	Produits des services, domaine et vente diverses	48 353,60 €
73	Impôts et taxes	306 046,61 €
74	Dotations, subventions et participations	73 507,48 €
75	Autres produits de gestion courante	21 436,54 €
77	Produits exceptionnels	5 795,30 €
013	Atténuation de charge	394,08 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		455 533,61 €
76	Produits financiers	0,00 €
002	Excédent de fonctionnement reportés	0,00 €
TOTAL GENERAL		455 533,61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Chap.	Désignation	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	43 393,91 €
23	Immobilisations en cours	1 351 750,49 €
16	Emprunts et dettes assimilés	20 087,21 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 415 231,61 €
20	Dépenses imprévues	0,00 €
041	Opérations d'ordres patrimoniales	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES		0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES		1 415 231,61 €
D001	Report du déficit d'investissement	0,00 €
TOTAL GENERAL		1 415 231,61 €

Recette - dépense -400 545,64 €

Recettes		
Chap.	Désignation	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 959,13 €
13	Subventions d'investissement reçues	430 193,30 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		449 152,43 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	9 742,46 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES		9 742,46 €
TOTAL DES RECETTES REELLES + D'ORDRES		458 894,89 €
1	Excédent d'investissement reporté	555 791,08 €
TOTAL DES RECETTES		1 014 685,97 €

Après en avoir délibéré et à la majorité requise (8 POUR - 1 CONTRE (M. ROUCHON)), le Compte financier unique est approuvé.

03 - AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire propose l'affectation de résultat suivant :

FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement 2023	559 717,87 €
part affectée à l'inv 2023	
Excédent de fonctionnement 2024	174 180,76 €
SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE	733 898,63 €

INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2024	400 545,64 €
un déficit de RàR	131 249,51 €
SOIT UN BESOIN DE FINANCEMET	531 795,15 €

AFFECTATION DU RESULTAT:			
R002	202 103,48 €	R de Fonctionnement	733898,63 - 531795,15
Cpte 1068	531 795,15 €	R d'investissement	
D001	400 545,64 €	d d'investissement	

Après en avoir délibéré et à la majorité requise (9 POUR - 1 CONTRE (M. ROUCHON)), le Conseil Municipal APPROUVE l'affectation de résultat tel que proposé.

04 - VOTE DES TAXES

Les taux des taxes ayant été augmentés en 2024, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes cette année et informe que les taux restent inchangés :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 34.13 %
- Taxe foncière non bâties (TFNB) : 37.92%
- Taxe habitation (TH) : 14.21 %

Après en avoir délibéré et à la majorité (9 POUR - 1 ABSTENTION (M. DINEE)), le Conseil Municipal APPROUVE de ne pas changer les taux des taxes.

05 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chap.	désignation	prévision
011	Charges à caractère général	105 000,00 €
012	Charges de personnel	48 400,00 €
014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	134 255,00 €
66	charges financières	28 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	prov, dépréciations	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		315 655,00 €
22	Dépenses imprévues	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 502,32 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES		7 502,32 €
TOTAL DEPENSES REELLES ET ORDRES		323 157,32 €
023	Virement à la section d'investissement	288 035,16 €
TOTAL GENERAL		611 192,48 €

Recettes		
Chap.	désignation	prévision
70	Produits des services, domaine et vente diverses	18 100,00 €
73	Impôts et taxes	79 366,00 €
731	impositions directes	226 682,00 €
74	Dotations, subventions et participations	69 271,00 €
75	Autres produits de gestion courante	15 620,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	50,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		409 089,00 €
002	Excédent de fonctionnement reportés	202 103,48 €
TOTAL GENERAL		611 192,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Chap.	Désignation	Prévision
20	Immobilisations incorporelles	173 136,99 €
21	Immobilisations corporelles	41 900,00 €
23	Immobilisations en cours	700 000,00 €
26	Participations et créances rattachées à des partic.	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	18 550,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		933 586,99 €
20	Dépenses imprévues	0,00 €
041	Opérations d'ordres patrimoniales	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES		0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES		933 586,99 €
0001	Report du déficit d'investissement	400 545,64 €
TOTAL GENERAL		1 334 132,63 €

Recettes		
Chap.	Désignation	Prévision
10	Dotations, fonds divers et réserves	180 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	326 250,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	550,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		506 800,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 502,32 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	
021	Virement de la section de fonctionnement	288 035,16 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES		295 537,48 €
TOTAL DES RECETTES REELLES + D'ORDRES		802 337,48 €
R0001	Report excédent investissement	0,00 €
1068	Excédent d'investissement reporté	531 795,15 €
TOTAL DES RECETTES		1 334 132,63 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les Conseillers APPROUVENT à la majorité requise (9 POUR - 1 CONTRE (M. ROUCHON)) le Budget primitif 2025 tel que présenté.

Budget voté au chapitre.

AFFAIRES DIVERSES

- ✚ **Travaux CD 90** : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un différend oppose la COMMUNE d'INGERAY et la société COLAS concernant les travaux effectués et les soldes de facturations. Pour le moment c'est en cours de négociation et il informera le Conseil en temps utile. (M. ROUCHON demande à ce qu'il soit noté sur le compte rendu que M. le Maire ne répond à sa question sur ce différend).
- ✚ **Poteau candélabre et borne incendie** : L'entreprise DHR a endommagé un candélabre communal et une borne incendie. Il convient donc de faire marcher l'assurance de l'entreprise. Procédure en cours.
- ✚ **Aire de jeux** : Le city stade étant terminé et la remise en état de l'aire de jeux également, Mme FRAULOB propose qu'une inauguration officielle soit réalisée.

Monsieur ROUCHON quitte la séance à 19h24.

- ✚ **Réunion publique FLORE 54** : Monsieur le Maire informe qu'une réunion publique est prévue le 12 avril 2024 à 10h. L'objectif étant de recueillir des constats, propositions et questions en lien avec l'accessibilité, les conflits d'usage et l'éducation sur le massif forestier de Haye, dont la forêt communale d'INGERAY.
- ✚ **Budget 2025** : Monsieur le Maire tient à souligner que la contribution communale pour le SIS FAS cette année va largement augmenter (89 500 € contre 65 200 € en 2024). Cette hausse est notamment dû aux non-versements des subventions de la CAF, à la suite du contrôle. En effets les subventions prévisionnelles 2024, ont épongés la dette du SIS FAS.

La séance est levée à 19h29

Fait à Aingeray, le 17/04/2025
Le Maire,
André FONTAINE

